LA GAZETTE

Le journal d'informations de la commune d'Ambres / septembre 2021

aMbres commune d'

Une belle découverte !

Mme Marcelle Bongrain, résidant à Ambres, a offert en avril dernier à la Société archéologique de Lavaur une plaque-boucle wisigothique trouvée en 1939 par son père M. Edouard Bongrain, juge au tribunal de Castres. Elle était depuis des siècles dans le sol de son jardin du port d'Ambres, à une vingtaine de centimètres de profondeur. Cette pièce de ceinture rectangulaire, de 12cm sur 6.5cm, servait à fixer la boucle de ceinture à la ceinture elle-même. Elle est en bronze doré cloisonné, munie d'un ardillon de forme phallique. Ses alvéoles sont vides, sauf une, dont le grenat a été conservé ; son rôle décoratif évident en faisait un bijou porté à la ceinture. De facture wisigothe, elle peut être datée du VIème siècle. Les wisigoths, armée mercenaire de l'empire romain décadent, ont occupé la région vers 418-537. Ils se sont installés non loin des cours d'eau, principales voies de communication dans une Gaule encore couverte de forêts. Toulouse fut leur capitale de 419 à 507. Dès février 1939, cette découverte a été signalée au Musée des Antiquités nationales dirigé par le Conservateur en chef Raymond François Lantier (1886-1980) archéologue et professeur à l'École du Louvre.

Article écrit par la société archéologique de Lavaur. Photo Michelle TAURINES- Ambres (Port) Plaque boucle de ceinturon wisigoth – VIe siècle

2021 année électorale

Les dimanches 20 et 27 juin dernier, se sont tenues les élections régionales et départementales. AMBRES compte 866 inscrits sur la liste électorale. Les élections ont été organisées dans la salle des fêtes de la commune afin de répondre aux conditions nécessaires à leur bon déroulement dans le contexte de la pandémie de COVID-19 toujours active. Ainsi, les bureaux de vote respectaient des espaces distincts pour limiter au maximum les contacts et assurer les distanciations et règles d'hygiène de rigueur. Pour les régionales, AMBRES a enregistré un taux de participation de 39,84 % au premier tour, soit 345 votants, et 36,49 % au second tour, soit 316 votants.
Pour les élections départementales, 3 binômes femme/homme se présentaient pour représenter notre canton au conseil départemental du Tarn. Le canton Les Portes du Tarn se compose de 10 communes : Ambres, Coufouleux, Garrigues, Giroussens, Loupiac, Lugan, Saint-Agnan, Saint-Jean-de-Rives, Saint-Lieux-les-Lavaur et Saint-Sulpice-La-Pointe. Au premier tour, le taux de participation fut de 39,84 %. Au second tour, les ambrais ont exprimé leurs votes pour l'un des deux binômes restants avec une participation de 36,84 %. Au final, le taux de participation montre une meilleure mobilisation des ambraises et des ambrais par rapport à une participation moyenne en France de 34,69 % aux régionales et 27,89 % aux départementales. Le prochain vote sera l'élection présidentielle, Rendez-vous en Avril 2022 !

Ambres participe aux journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre

C'est une 1ère participation pour Ambres. Nous initions la démarche avec le soutien de la société archéologique de Lavaur qui vous propose de découvrir les richesses de nos 5 églises rurales dans leur diaporama diffusé dans l'église Saint Sauveur, au cœur du village. Vous pourrez également visiter l'église de Montferrier et de Sainte Cécile. Les horaires d'ouvertures sont samedi 18/09 de 14h à 18h et dimanche 19/09 de 10h à 12h.
Pour la deuxième année consécutive, Mathis monte sur la troisième marche du podium du championnat d'Occitanie de course de prairie grâce à sa régularité lors des trois épreuves. Lors de cette compétition très disputée, Mathis a dû se battre et rester concentré jusqu'à la dernière seconde, car trois pilotes étaient au coude à coude pour les deuxième et troisièmes places.
«L'an prochain, j'espère faire une dernière saison dans la catégorie 85 pour les championnats régionaux et également participer au championnat de France d'Endurokid» nous dit il. Mathis remercie sa famille, ses partenaires, son motoclub «l'Association de gestion du Pôle mécanique de la Montagne Noire» et son coach Xavier Fabre, qui lui permettent d'assouvir sa passion. Bravo à lui et rdv sur d'autres podiums !

Protégeons nos arbres avec le GNSA

Le GNSA est une association loi 1901 œuvrant activement pour le développement durable et l'éducation à l'environnement. Les arbres sont un « bien commun » parce qu'ils participent, en tant qu'êtres vivants, au maintien de notre cadre de vie en bon état et à la résilience de nos territoires vis-à-vis des conséquences liées au réchauffement global et à l'érosion de la biodiversité. Nous constatons malheureusement que de nombreux arbres tombent chaque année pour diverses raisons d'aménagement ou de projets conçus sans respect pour eux et leur rôle écosystémique. Il en résulte très souvent une incompréhension des citoyens et des mouvements de protestation locaux.
Le GNSA Lavaur et territoire du Vaurais a été créé le 4 mars 2020, pour tenter d'éviter les abattages des 2 cèdres du jardin de l'Évêché à Lavaur. Depuis cette date, nous œuvrons au quotidien pour faire évoluer les pratiques et dénoncer celles qui ne respectent pas la législation ou le bon sens. Nous avons rejoint le collectif inter-assos du Vaurais et nous comptons sur vous pour nous soutenir, nous alerter ou nous rejoindre.
Notre contacter à gnsa.lavaur-vaurais@orange.fr
ou via Facebook https://www.facebook.com/GNSALavaur
Plus d'infos sur le site web du GNSA https://gnsafrance.org/
Pour adhérer : https://www.helloasso.com/associations/gnsa-groupe-national-de-surveillance-des-arbres/adhesions/adherer-au-gnsa
Article écrit par l'association GNSA

GROUPE NATIONAL DE SURVEILLANCE DES ARBRES
GNSA Lavaur & territoire du Vaurais

Nous vous rappelons qu'en cas d'incapacité à se rendre aux urnes, vous avez la possibilité de voter par procuration. C'est une démarche gratuite qui consiste à désigner une personne électrice (mandataire) inscrite sur la liste électorale de la même commune que vous afin de lui confier votre vote. Pour cela, vous avez plusieurs possibilités :
-Vous pouvez vous rendre à la mairie pour remplir un formulaire CERFA 14952*02 (également téléchargeable en ligne).
-Vous pouvez remplir en ligne une demande de procuration sur le site maprocuration.gouv.fr
Le mandant (vous) doit dans tous les cas se présenter personnellement devant une autorité habilitée et muni de :
-1 justificatif d'identité
-Soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration,
Soit de sa référence d'enregistrement de la téléprocédure (maprocuration.gouv.fr).

Venez taper des balles !

Le terrain de tennis vient d'être repeint et ça se voit! L'accès est libre à toutes et tous dans le respect des lieux et des pratiquants.

Sécurité de nos enfants

Avec la rentrée scolaire, de nombreux jeunes marchent sur les bords de route depuis les arrêts de bus. La route de Berthalay est particulièrement empruntée. Aussi merci aux automobilistes de ralentir leur allure sur nos routes. L'automne arrivant avec une luminosité moindre, merci également aux jeunes de se munir de brassards réfléchissants.

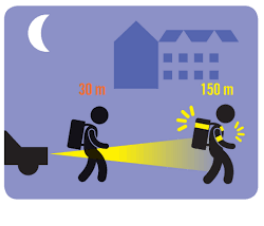

Bilan Opération de broyage de vos branchages

Du 16 avril au 15 mai dernier, avec le soutien du SMICTOM de Lavaur, nous vous avons donné accès à un point de dépôt expérimental de vos tailles de haies et arbustes. Malgré un démarrage un peu tardif, une douzaine de personnes ont alimenté la plate-forme d'apport située devant la station d'épuration, chemin du Jourdy. Deux andains d'une quinzaine de mètres ont été collectés. Nous remercions vivement tous les apporteurs !!!
L'opération de broyage a eu lieu le 18 juin dernier à l'aide d'un broyeur forestier (broyage au sol) permettant le meilleur compromis coût, rendement, rendu. Nous n'avons pas souhaité vous permettre de récupérer du broyat, n'ayant pas trouvé de solutions convenables, pour le remettre en tas. Après bilan de l'opération avec le SMICTOM et le conseil municipal, nous avons décidé de reconduire l'opération. Elle se déroulera du 1 au 30 octobre avec des permanences les mercredis et vendredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h. Nous comptons sur vous pour faire de cette seconde campagne un succès. Enclenchons ensemble un cercle vertueux, changeons notre vision du déchet vert !

Le déchet vert n'est plus un déchet mais une ressource de fertilisation de vos jardins et vos espaces verts grâce au paillis de broyat . Dame nature le fait depuis des millénaires dans nos forêts : les feuilles mortes tombent au pied des arbres, se décomposent naturellement, et constituent l'humus qui garantit la pousse de nos bois et bosquets !!! Économisez du temps et de l'argent en apportant vos tailles de haie sur notre site d'Ambres!

Toute l'équipe municipale tient à remercier les associations pour leur participation à notre 1 édition du Forum des Associations sur Ambres. Cette journée placée sous le signe de l'échange, des rencontres et de la convivialité a été un véritable succès !!!
La richesse et la complémentarité du tissu associatif ambrais a attiré la curiosité de plus de 100 visiteurs. Pour une 1ère, nous pouvons que nous féliciter !
Cela conforte donc notre souhait d'organiser l'édition 2022, avec la volonté de s'améliorer...

L'atelier des territoires arrive à grands pas !

Nous avons demandé et obtenu auprès des services de l'état l'organisation d'un « Atelier des Territoires » les 21 et 22 octobre 2021. La première journée du 21 octobre sera consacrée à la (re)découverte du territoire et à une séance de remue-méninges centrée sur le développement du territoire et la démocratie participative. La seconde journée sera articulée autour de séances de travail collectif, d'échanges et se clôturera par une synthèse-débat avec les participants. Le tout sera animé par le bureau d'études Atelier de l'Ourcq, composé d'architectes et urbanistes spécialisés dans les démarches collectives de projets de territoires. Sont invités à cet évènement élus, organismes publics, associations, mais aussi tout citoyen qui voudrait participer à cette aventure de construction collective. Pour participer à ces journées, il vous suffit d'envoyer un message à contact@ambres.fr, en précisant vos noms, coordonnées téléphoniques et raisons pour lesquelles vous souhaitez vous joindre à ce projet. A très bientôt pour ces journées !
Vos élus
Plus d'informations sur les ateliers des territoires en flashant le QR code

L'A.P.E (Association de Parents d'Elèves) de l'école d'Ambres existe depuis 1989 !

32 ans que des parents d'élèves actifs et bénévoles s'investissent au sein de l'association pour organiser des manifestations dont les bénéfices servent à financer tout ou partie des activités scolaires et extra-scolaires. Durant l'année scolaire 2019/2020, l'équipe de l'APE a été contrainte de suspendre précipitamment son activité en raison du contexte sanitaire et le déplore vivement ! Deux années pendant lesquelles l'APE n'a pas pu œuvrer en faveur des écoliers. Mais la COVID-19 n'aura pas le dernier mot !
Résiliente, l'APE compte, dès que la situation le permettra, reprendre ses événements traditionnels :
Le Spectacle de Noël dans le cadre du projet d'école (financé par l'APE) et Goûter de Noël (offert par la municipalité d'Ambres).
Le Carnaval de l'école sous une pluie de confettis et Goûter (offert par l'APE).
La sortie scolaire de fin d'année toujours en lien avec le projet d'école (financement des entrées par l'APE), prise en charge du transport par la municipalité d'Ambres.
La Kermesse de l'école
Cadeaux de fin de scolarité offerts aux CM2 de l'école d'Ambres entrant en 6ème (clé USB demandée pour le collège offerte par l'APE). En absence de manifestations, l'APE a voulu marquer le coup et a offert, en juin 2021, une carte cadeau Decathlon, personnalisée, d'un montant de 20 € à chaque élève de CM2.
L'association est composée de membres dits « actifs », faisant partie du Conseil d'Administration de l'APE. Il s'agit de parents d'élèves de l'école d'Ambres qui ont souhaité être bénévoles tout au long de l'année en fonction de leur disponibilité.
Cette rentrée scolaire 2021/2022 est marquée par l'élection d'un nouveau bureau dont Mme AUBERTIE-BENOIST Patricia en est la Présidente, accompagnée de Mme ESPANOL Aurélie en tant que Trésorière. Elles auront l'occasion de se présenter à la rentrée.
Il faut noter qu'1/3 des membres actifs ont présenté leur démission lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au mois de juin 2021 ; ces derniers n'ayant plus leurs enfants scolarisés à l'école d'Ambres à compter de septembre 2021. Nous sommes impatients de retrouver notre vie associative dans l'intérêt de nos enfants ! Donc, afin d'être au rendez-vous lorsque les voyants seront au vert, tout parent volontaire et motivé est le bienvenu. L'APE a besoin, plus que jamais, d'aide occasionnelle pour mener à bien certaines manifestations. L'APE tient à remercier Monsieur le Maire et son équipe municipale pour leur soutien, leur dynamisme ainsi que pour leur volonté d'accompagner l'APE dans leurs projets.

Je souhaite remercier personnellement tous les membres de l'APE qui ont été à mes côtés depuis 2009 où j'ai été Présidente de l'APE. Sans leur présence et leur aide si précieuses, l'APE n'aurait pas pu faire vivre de beaux moments à nos enfants.
REPONDRE PRESENT à L'APE, c'est FAIRE VIVRE L'ECOLE DE NOS ENFANTS !
ape-ecole-de-ambres@wanadoo.fr

Stéphanie JARRY

En attendant Noël...

Comme nous vous l'avions annoncé en 2020, nous ne renouvelons pas le contrat de location des décorations de Noël qui ornaient la départementale. Dans une démarche durable de recyclage nous vous proposons des ateliers participatifs pour confectionner les futures décorations communales en bois de récupération. Venez bricoler avec nous, en famille, pendant les vacances de Toussaint les jeudis 28 octobre et 4 novembre. Plus d'informations à venir sur le site internet de la mairie.